

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Aveyron

Arrondissement de Millau

MAIRIE de SAINT-BEAUZÉLY

170 Avenue Julou Merviel

12620 Saint-Beauzély

Tél : 05.65.62.02.69

mairie@saint-beauzely.fr



Saint-Beauzély, le 25 mars 2025

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

jeudi 03 avril 2025 à 18 heures 30
à SALLE DU BEAU VALLON

Ordre du jour:

- Approbation PV séance précédente,
- Décision du maire : admission en non valeur
- Vente et commodat M Frayssignes immeuble cadastré parcelle B434,
- Demande de subvention au Conseil Départemental concernant la réfection partielle de la toiture de l'église et du château
- Demande de subvention au Conseil Régional concernant la réfection partielle de la toiture de l'église et du château
- Demande de subvention à la Communauté de Communes concernant la réfection partielle de la toiture de l'église et du château
- Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie,
- Approbation de la révision des statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala,
- Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala aux communes du Viala du Tarn, Verrières, Curan et Saint-Laurent du Lévézou,
- Commune : Compte financier unique 2024
- Commune : Affectation des résultats 2024
- Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
- Remboursement anticipé d'un prêt
- Durée d'amortissement et modalités de gestion des amortissements en nomenclature M57
- Commune : Budget primitif 2025
- Assainissement : Compte financier unique 2024
- Assainissement : Affectation des résultats 2024
- Assainissement : Budget primitif 2025
- Questions diverses :

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

*MAIRE,
Mathieu HENRY*

POUVOIR ⁽¹⁾

Je soussigné

*donne pouvoir à : (2)
de me représenter à la réunion convoquée pour le 03 avril 2025 à 18h30, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous documents.*

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (3) auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

*Fait à le
Bon pour pouvoir et signature*

(1) A n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité. (2) Nom, prénom, adresse (3) Durée de validité : trois reports au maximum